

choisirait parmi eux le plus capable. D'ailleurs, l'élévation progressive du niveau des connaissances permettrait aux Académies d'espérer des correspondants de moins en moins insuffisants. Grâce à cette organisation bien simple, aucun phénomène moral remarquable ne se produirait, aucun météore n'apparaîtrait dans le ciel, rien ne se découvrirait dans les entrailles de la terre, dont l'Académie ne fut immédiatement instruite, et toujours elle serait à même de se procurer les statistiques les plus exactes des phénomènes de toute nature. Ainsi la France tout entière serait couverte d'un réseau d'observateurs, et les Académies de province seraient le premier centre auquel aboutiraient toutes leurs observations.

A leur tour, les Académies de province viendraient se relier à un centre commun, à l'Institut de France. Leurs diverses sections seraient en communication régulière avec les grandes Académies dont l'ensemble compose l'Institut. Elles auraient un représentant dans chacune de ces Académies par lequel elles seraient continuellement mises en rapport les unes avec les autres ; d'une part, cet intermédiaire transmettrait à l'Institut les observations et les travaux de telle ou telle Académie de province, et, de l'autre, il lui communiquerait les questions d'histoire, de législation, d'économie politique, de physique, de géologie, d'astronomie, de botanique, sur lesquelles l'Institut demanderait des renseignements et des observations. A ces diverses questions les Académies de province pourraient faire des réponses promptes, exactes et précises, et elles fourniraient quelques-uns des éléments essentiels de la solution des problèmes agités par l'Institut. Ces directions, ces instructions, reçues de l'Institut de Paris, donneraient aux travaux des Académies de province plus de régularité et d'efficacité, sans rien ôter, d'ailleurs, à ce qu'elles ont d'originalité.

Vous êtes tous trop éclairés, Messieurs, pour ne pas accepter d'avance avec empressement cette idée d'une subordina-